



**Contribution de la Communauté
d'agglomération Paris-Saclay au
Schéma Régional
de l'Enseignement
supérieur, de la
Recherche et
de l'Innovation
(SRESRI) 2023-2028**

Introduction

L'agglomération Paris-Saclay (ci-après l'agglomération) est un territoire majeur de la Région Île-de-France (ci-après la Région). Rassemblant 27 communes, de Verrières-le-Buisson aux Ulis, de Chilly-Mazarin à Gif-sur-Yvette, en passant par Massy, Palaiseau et Orsay, elle dispose d'un écosystème dense, organisé autour de plusieurs pôles économiques. Elle est au cœur du projet de cluster scientifique et technologique Paris-Saclay, l'un des 8 pôles d'innovation les plus importants au monde, qui regroupe 15% de la recherche nationale. Situé à proximité de l'aéroport international d'Orly, de la gare TGV de Massy, disposant d'un réseau autoroutier structurant, ce pôle économique et scientifique majeur s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60% d'espaces naturels.

En 2017, on estimait à près de 65 000 le nombre de Parisaclaysiens en âge de faire des études supérieures (15-29 ans). L'agglomération a la particularité de disposer sur son territoire de 25 établissements d'enseignements supérieurs et plusieurs centaines de formations, de tout niveau et dans tous les domaines. La typologie des établissements est riche avec, à la fois les deux pôles universitaires majeurs et internationalement reconnus que sont l'Université Paris-

Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris mais aussi des CFA et des lycées. À la pointe de l'innovation et de la recherche, l'agglomération a également la chance d'accueillir six organismes nationaux de recherche.

La loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) de 2014 a fait des régions les chefs de file en matière de soutien à l'enseignement supérieur et la recherche. Ce rôle a été confirmé par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015 qui leur a imposé d'élaborer la réalisation d'un SRESRI, en concertation avec les acteurs institutionnels locaux. Ce document constitue le cadre de référence de la politique régionale en la matière. Convaincue, de par son écosystème, de l'importance de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation pour le territoire, l'agglomération Paris-Saclay souhaite apporter à ce schéma, une contribution co-construite avec ses partenaires et a identifié 5 thématiques particulièrement prégnantes pour son territoire.

THÉMATIQUE 1

Développement économique

Objectif n°1

Retenir les entreprises et les talents

Forte de ses 320 000 habitants et 180 000 emplois dans des domaines aussi variés que l'optique, les biotechnologies ou l'agriculture, l'agglomération accueille 25 000 entreprises. Celles-ci sont autant des grands groupes tels EDF, Danone, Thalès ou Carrefour que des PME ou des starts-ups de la deeptech qui souhaitent pouvoir bénéficier sur place d'un écosystème riche et dynamique. Or, il reste difficile de stabiliser ces activités économiques innovantes et créatrices de valeur sur le territoire.

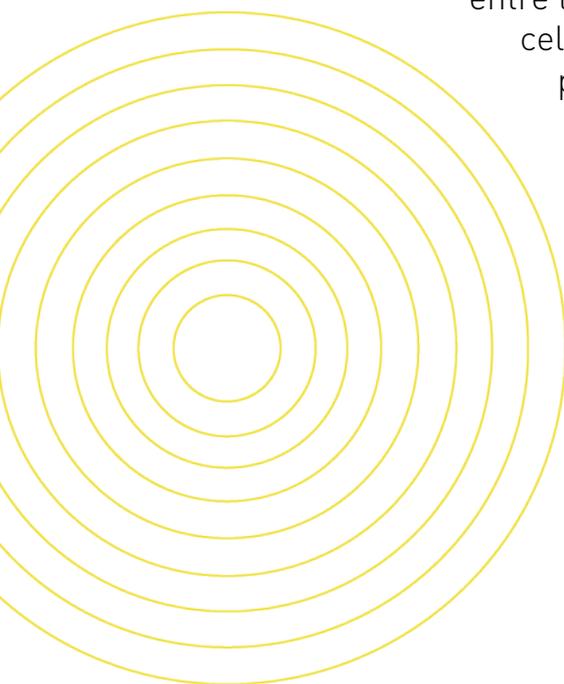
La politique en faveur de l'entrepreneuriat étudiant porte ses fruits. Le Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE) permet aux étudiants et aux jeunes diplômés d'élaborer un projet entrepreneurial grâce au PEPITE PEIPS. Couplé avec le Diplôme Étudiant-Entrepreneur (D2E), il permet aux porteurs de projets de suivre un programme d'accompagnement renforcé en plus des avantages du SNEE. Le réseau Paris-Saclay de l'entrepreneuriat étudiant (référents académiques, membres socio-économiques, association étudiante...) est très mobilisé. Néanmoins, alors même qu'ils ont créé leur entreprise sur le territoire, les jeunes entrepreneurs ont souvent tendance à s'installer ailleurs. En est pour preuve, par exemple, le fonds d'investissement Paris-Saclay Seed Fund créé en 2017. Malgré un fonds d'amorçage de 53 millions d'euros, aucun projet n'a finalement été incubé sur le territoire. Cela est dû à plusieurs raisons : tout d'abord, la proximité de la capitale et l'attrait qu'elle représente pour les sièges d'entreprise. Ensuite, le coût des loyers et les contraintes administratives, trop dissuasifs. Enfin, se pose la question des locaux disponibles et adaptés. En effet, les start-ups innovantes ont besoin de flexibilité dans les usages, de bureaux mais aussi de laboratoires voire d'équipement permettant une pré-industrialisation. Or, ces espaces techtaires sont quasi inexistantes. Le territoire francilien doit pouvoir accompagner ces entreprises à se localiser sur le territoire lorsqu'elles sortent d'incubation avec un accompagnement financier spécifique sur la première prise de bail et une démarche active de soutien à la réaffectation des usages des locaux administratifs inoccupés.

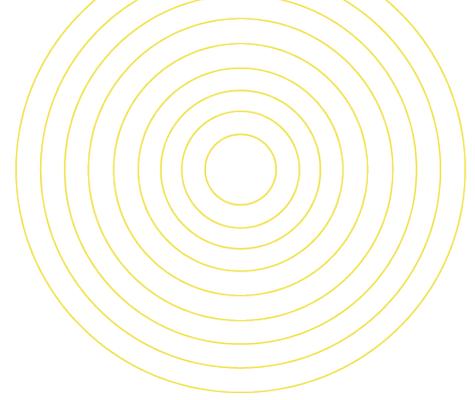
Objectif n°2

Renforcer les liens entre monde académique et monde économique pour un territoire durable

Le renforcement des liens entre monde académique et économique est indispensable pour pouvoir répondre aux enjeux de demain. Pour produire de l'innovation, il est toujours possible d'améliorer l'existant. Mais les progrès les plus significatifs se fondent le plus souvent sur des découvertes issues de la recherche fondamentale. Les entreprises ont besoin de la recherche pour innover, différencier leur offre et de créer plus de valeur, tandis que celle-ci nécessite des moyens pour développer la connaissance scientifique et traiter de nouveaux sujets.

Pourtant, le monde de la recherche et le monde économique ont souvent du mal à se comprendre (temporalité et méthodes de travaux différentes, besoin de gain rapide ou non...). Les TPE, PME n'ont pas forcément les moyens humains pour candidater aux appels à projets. Le retour sur investissement n'étant ni assuré ni rapide, beaucoup renoncent même à candidater. Il est indispensable de promouvoir les projets partenariaux pour encourager l'innovation durable dans des secteurs stratégiques. Ceci passe par une meilleure explication du rôle de chacun, une cartographie des acteurs par filière et pourquoi pas, la création d'un réseau à même de faire l'interface entre le monde de la recherche universitaire et celui des entreprises. Ceci passe aussi par la promotion du dispositif CIFRE qui permet aux doctorants de préparer leur thèse dans un cadre professionnalisant tout en trouvant un emploi rapidement et pour les entreprises, de se doter d'une ressource humaine performante et sécuriser le temps consacré à la R&D. Mais cela nécessite aussi de la pédagogie pour sensibiliser les entreprises puis un accompagnement pour définir le projet.





Objectif n°3

Soutenir l'innovation, « la rencontre entre la recherche et l'économie »

Le territoire Paris-Saclay concentre une exceptionnelle densité d'acteurs académiques (universités, grandes écoles), de recherche (laboratoires, organismes de recherche nationaux), d'industriels et de start-ups. Ces acteurs constituent le cœur du projet de pôle scientifique et technologique de rang mondial de Paris-Saclay. C'est dans ce cadre qu'a été créé, par exemple, par l'agglomération et l'accélérateur WILCO, le mentorat entre grands comptes et start-ups qui vise à créer des échanges « gagnant-gagnant » via des binômes « collaborateurs issus de grands groupes » & « start-ups ». Le collaborateur issu du grand compte met à disposition son expertise et valorise en même temps son savoir-faire. Pour l'agglomération, c'est un moyen supplémentaire de mettre en réseau des acteurs économiques du territoire.

Il faut accroître le lien entre les acteurs de l'innovation (pôle d'excellence académique, start-ups, PME...). En ce sens, les acteurs locaux observent avec grand intérêt l'expérimentation en cours de Pôles universitaires d'innovation. Unir les forces de tous les acteurs et structures en charge du développement économique pour l'innovation, assurer la coordination des actions, permet de développer une marque de territoire et de mettre en place une gouvernance globale, inexistante sur le territoire actuellement. Avec un écosystème bien structuré et renforcé, le territoire conforterait son attractivité et assurerait le développement et la compétitivité d'entreprises innovantes.

Le soutien à une politique d'expérimentation sur les territoires est un véritable levier d'innovation. C'est ainsi que l'agglomération encourage, via un fonds dédié, des projets innovants et socialement engagés sur son territoire. Elle aurait néanmoins besoin d'appui pour développer davantage cette initiative.

Objectif n°4

Adapter l'offre de formations aux besoins

La question de l'adaptation de l'offre de formations aux besoins des entreprises n'est pas récente. L'agglomération agit, à son niveau, en faisant se rencontrer acteurs économiques et établissements d'ESR pour faire

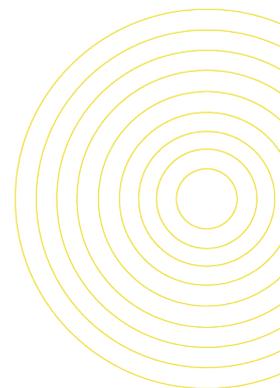
connaître les formations des uns et les besoins des autres, dans l'intérêt de tous. Chaque établissement d'enseignement a désormais un département en charge des partenariats mais cela n'est pas suffisant. Il faudrait centraliser les informations issues des évaluations des besoins en compétences pour comprendre et lutter contre les déséquilibres en matière de compétences. Il est également indispensable de continuer à investir sur la formation tout au long de la vie, permettant au salarié et donc à l'entreprise, de s'adapter aux nouveaux besoins et enjeux, notamment en matière de transition écologique. Il est donc essentiel que les territoires franciliens et la Région poursuivent la promotion de ces formations mais aussi des formations initiales en apprentissage (FISA par exemple) en aidant les jeunes à trouver des employeurs et en les aidant au quotidien (problématique du double logement, des coûts de transports, etc.). Cette politique doit s'intégrer dans un plan d'action global, en lien avec les CFA et les territoires pour cerner au mieux les besoins et les métiers en tension.

Objectif n°5

Communiquer et mettre en avant les talents et atouts du territoire

Il s'agit essentiellement de compléter les outils de communication existants afin d'accroître la lisibilité et la visibilité du territoire, en mettant en avant les industriels et start-ups, de ses filières stratégiques, de l'excellence de la R&D publique au service des nouveaux usages. Un travail de cartographie des start-ups et lieux d'innovation de Paris-Saclay a déjà été réalisé et l'ensemble de ces informations sont aujourd'hui référencées sur la plateforme Paris-Saclay start-up. Le portail numérique Plug-in-abs Paris-Saclay recense les compétences, expertises et technologies des laboratoires et plateformes technologiques dans tous les domaines de recherche sur le territoire. Une cartographie dynamique des grandes thématiques, équipements et acteurs présents au niveau régional et du territoire permettrait d'accroître encore la lisibilité et pertinence de l'écosystème.

La région Île-de-France a un rôle essentiel à jouer dans le développement de cette politique publique et doit être pleinement associée, afin d'assurer à l'échelle régionale une cohérence d'ensemble de tous les équipements, une complémentarité (thématique,...) et apporter un accompagnement technique et financier dédié. Le soutien régional à l'organisation d'un grand congrès international de la recherche sur le territoire, par exemple à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, serait de nature à faire connaître ses atouts et attirer de nouveaux talents.



THÉMATIQUE 2

Vie étudiante et vie de campus

Objectif n°1

Faciliter l'orientation

Le premier enjeu est de permettre un accès plus large aux études supérieures. Dans une économie de la connaissance, c'est bien le capital-savoir qui permet de créer de la valeur. C'est en formant nos jeunes que ceux-ci sauront être agiles et épanouis dans le monde professionnel. Notre territoire a la particularité de compter 25 établissements d'enseignements supérieurs et plusieurs centaines de formations différentes du BUT au Master, de la licence professionnelle au doctorat en passant par le BTS et le diplôme d'ingénieur, répartis sur 9 communes. Toutefois, cette richesse peut sembler inaccessible pour certains habitants, notamment ceux issus des catégories sociales défavorisées (sentiment d'illégitimité). Il est nécessaire d'introduire un vrai volet orientation dans le parcours scolaire des franciliens et au-delà, de tous les élèves. Les programmes type Paroles de chercheurs ou Cordées de la réussite sont, à ce titre, particulièrement pertinents, mais cette sensibilisation doit intervenir avant le lycée et être obligatoire dans le parcours scolaire.

Consciente de la méconnaissance de l'offre proposée, notamment dans les villes plus éloignées du Plateau de Saclay, l'agglomération ambitionne d'organiser un Forum de l'orientation. Celui-ci permettrait de montrer que l'offre ne se limite pas aux Grandes Écoles du Plateau, tout en facilitant la rencontre des jeunes et de ces établissements pour les démystifier. Les établissements pourraient ainsi présenter leur offre de formation et aussi nourrir la réflexion des jeunes pour leurs futures orientations à travers des conférences thématiques (alternance, fonctionnement de Parcoursup...). L'apport de ces informations en amont de leur choix d'études incitera les jeunes à rester sur le territoire francilien pour y poursuivre leurs études.

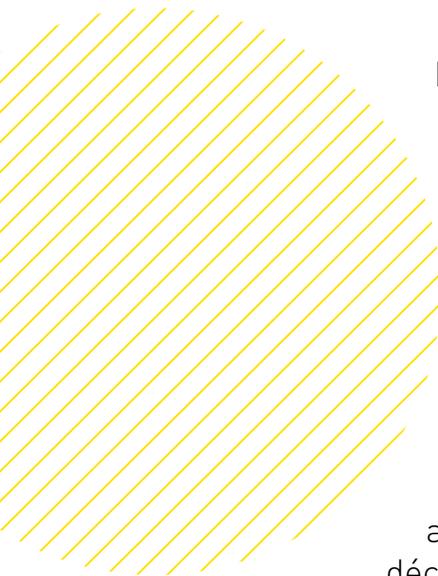
Il existe également peu de données facilement accessibles sur les débouchés de carrière après les études. Il serait pertinent de collecter ces données auprès des différents établissements afin de les mettre à disposition dans un lieu unique. Par ailleurs, s'appuyer sur les réseaux d'alumni permettrait aux collégiens, lycéens puis étudiants de se projeter dans leur futur métier.

Objectif n°2

Donner les moyens d'accéder au campus

L'agglomération Paris Saclay a identifié plusieurs points de progression quant à la gestion des mobilités sur le territoire. Cette question est d'autant plus prégnante que les lieux d'enseignement sont souvent multiples, obligeant les étudiants à se déplacer. D'où la nécessité de travailler à organiser une gouvernance des mobilités à l'échelle locale. En effet, Île-de-France Mobilités porte une vision d'ensemble, l'équité territoriale et la péréquation à l'échelle de la Région, mais elle doit aussi s'appuyer sur les villes et l'agglomération pour être réactive et avoir la bonne connaissance du fonctionnement quotidien du réseau de bus (connaissance des voiries, des espaces publics, des usages...). Il est nécessaire d'avoir une politique concertée et plus décentralisée.

L'agglomération, qui gère déjà son réseau de navettes, est l'échelon pertinent pour traiter les besoins et les demandes des usagers. Ses relations avec les établissements d'enseignement supérieur lui permettraient d'être plus agile. C'est d'autant plus indispensable avec l'arrivée, en cours ou à venir, d'établissements d'enseignement supérieur et de centres de recherche de grandes entreprises. Les lignes T12 et 18 du GPE, si elles sont une des solutions, ne répondront pas à tous les besoins de mobilités, notamment plateau-vallée. Sur le campus d'Orsay-Vallée, les étudiants souffrent de la diminution continue du nombre de RER B passant au sud de la ligne à toutes heures, et de la fin de service plus précoce dans ces zones, qui entravent le développement d'une vie universitaire forte. Sur le campus Orsay-Plateau, plusieurs lignes sont saturées aux heures de pointes. De plus, les connexions avec le réseau IdFM sont insuffisantes. La Région doit poursuivre son soutien aux mobilités alternatives à la voiture individuelle : covoiturage (avec des parkings adaptés) mais aussi mobilités douces (RER vélo) pour permettre aux étudiants de s'équiper ou d'avoir facilement accès à la location de vélo (VAE notamment).



La question de l'accès au logement est également très prégnante sur le territoire. Le coût des logements dans le parc locatif privé est dissuasif pour beaucoup de familles et le nombre de résidences CROUS trop restreint par rapport aux besoins (2 900 chambres individuelles pour plus de 23 000 étudiants sur la seule partie Paris-Saclay). Le CROUS a établi un plan de rénovation de son parc. Il est urgent de l'accélérer au vu de l'état de certaines de ses résidences. De plus, de nombreux étudiants font état de difficultés dans leurs démarches administratives, le nombre d'agents disponibles pour les aider étant trop restreint. L'arrivée d'établissements en décalé avec la construction de logements étudiants ne permet pas de répondre à la demande. Nombre d'étudiants sont obligés d'être logés loin de leur lieu d'études, ce qui souligne d'ailleurs encore le besoin de mobilités performantes. Pour faciliter la recherche de logements, l'agglomération communique sur les dispositifs existants, sur les associations type Héber'jeunes qui met en relation les bailleurs privés et les étudiants et leur famille ou Ensemble2générations qui promeut l'habitat intergénérationnel. Elle a également mis en place avec l'Université Paris-Saclay un « plan ORSEC » de recherche de logements propriétaire pour pallier le manque d'offres de logement et leur diversité sur le territoire.

La question du logement se pose également pour les chercheurs internationaux (cf. Axe 4) et, fait plus récent, pour les étudiants alternants. Si l'entreprise partenaire se situe sur un territoire différent de celui du lieu d'étude, l'étudiant peut se retrouver obligé à prendre deux logements et se retrouver ainsi en grande précarité économique. Il est indispensable que la Région puisse aider les jeunes concernés et inciter les entreprises et administrations à recruter davantage d'apprentis, permettant à ces jeunes d'étudier à proximité du lieu de leur contrat d'apprentissage et ne pas avoir ainsi à multiplier les moyens de transports et les logements.

Le développement du numérique et des tiers-lieux peut pallier des impossibilités à poursuivre une scolarité classique (milieu de vie, handicap...). À côté de l'aide à l'équipement numérique (sur lequel il serait utile de davantage communiquer, l'agglomération pourrait, avec le soutien de la Région, mutualiser certains projets de tiers-lieux dédiés à l'économie sociale et solidaire et en réserver une partie aux étudiants.

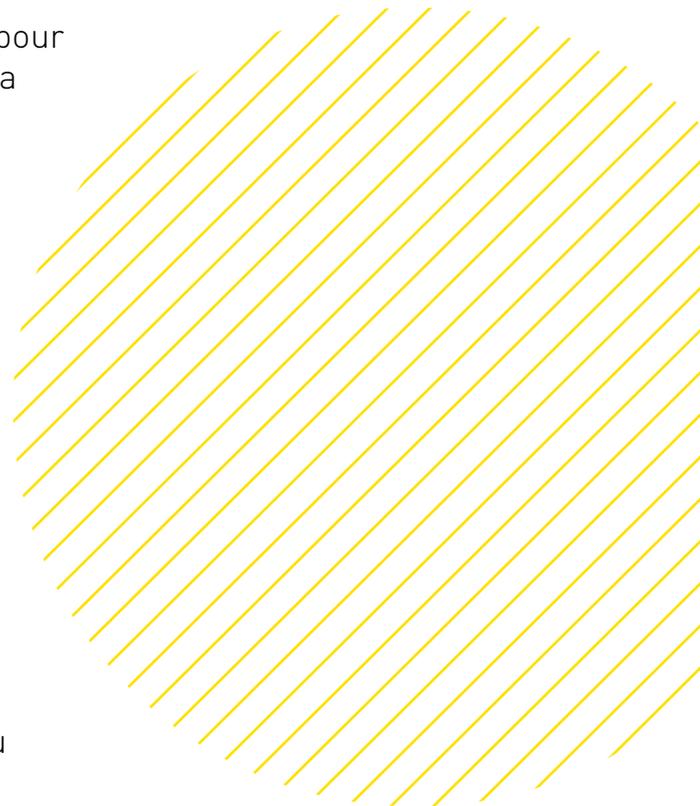
Objectif n°3

Garantir une vie étudiante en bonne santé

La crise sanitaire a mis en lumière une réalité existante, à savoir la difficulté d'accès aux soins des étudiants et leur grande vulnérabilité. De nombreux dispositifs existent pour prévenir et protéger la santé des jeunes mais il manque de médecin, de psychologue et d'assistantes sociales au sens large.

L'agglomération a ainsi inscrit la santé mentale des jeunes et des étudiants en priorité n°1 de son Contrat local de santé. C'est, en effet, en coordonnant le travail de l'ensemble des acteurs que l'on parviendra à des résultats efficaces. Elle soutient les actions de ses partenaires, comme celui du Groupe Hospitalier Nord-Essonne et de l'Université Paris-Saclay de création d'une équipe mobile pluripartenariale d'appui à destination des étudiants présentant des troubles du spectre de l'autisme. Elle se saisit également elle-même des problématiques concernant tout particulièrement son territoire. C'est le cas des violences à caractères sexistes et sexuelles (VSS) dont des études récentes ont montré qu'elles n'avaient pas disparu, malgré les actions entreprises ces dernières années. Les élus communautaires se sont donc entendus pour se saisir de ce sujet et contribuer à y apporter des solutions. Un plan d'action est en cours d'élaboration.

Nombre d'étudiants sont obligés de travailler pour financer leurs études. La fermeture, pendant la crise, des lieux de culture, de restauration ou autre a plongé de nombreux étudiants dans la pauvreté. Il est indispensable de mieux aider ces jeunes pour leur permettre d'étudier sereinement, en les aidant financièrement. L'agglomération, en lien avec l'Université et le CROUS de Versailles a, par exemple, édité un annuaire recensant les aides à destination des étudiants. Consciente que les jeunes n'étudiant pas à l'Université ont également des besoins, elle travaille à permettre l'accès aux jeunes à la plateforme Toutes Mes Aides, à l'instar des étudiants de l'Université. Néanmoins, c'est bien le système d'attribution des bourses qu'il faudrait réformer, élargir et surtout adapter au coût de la vie dans la région d'habitation.



L'accès à une alimentation de qualité est impossible pour les étudiants précaires qui se tournent vers les associations et structures type épicerie sociale étudiante pour survivre. Il est important de poursuivre, en lien avec les établissements d'ESR, le financement à ces structures qui sont, plus que jamais, indispensables à de nombreux étudiants et garantissent leur possibilité de poursuivre leurs études. Il est aussi indispensable, au-delà de la problématique financière, d'aborder la question de l'offre de restauration dans son ensemble. Sur le campus de la vallée d'Orsay, un restaurant a, par exemple, fermé après le premier confinement, alors que le nombre d'étudiants n'a pas diminué. L'offre est ainsi sous-dimensionnée et le temps d'attente est tel, dans les restaurants et cafétérias, que nombre d'étudiants renoncent à des repas chauds assis. Le soutien aux commerces de proximité pour développer une offre adaptée au budget des étudiants pourrait, à la fois améliorer l'offre de restauration pour les étudiants, mais également permettre une meilleure perméabilité entre le monde étudiant et le territoire.

De manière générale, l'association de représentants étudiants et la co-construction des projets permettront de mieux prendre en compte les contraintes des jeunes, tout en apportant des solutions nouvelles.

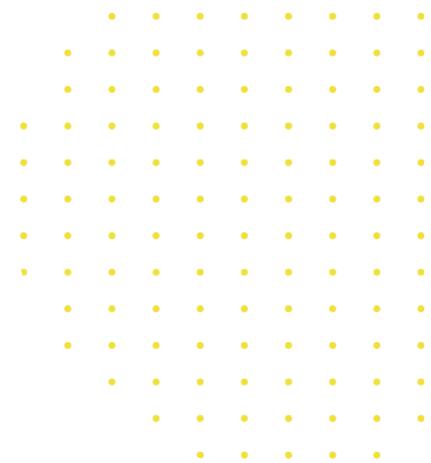
Objectif n°4

Faciliter l'insertion professionnelle et l'emploi

L'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes sont une priorité de l'agglomération. Elle soutient le travail effectué par l'Université en communiquant auprès des villes sur les formations pouvant répondre aux besoins de recrutement, sur le dispositif de service civique et sur des outils tels que la plateforme JobTeaser. Elle a récemment proposé à l'Université d'intervenir auprès des étudiants pour présenter les métiers des collectivités et leur montrer que celles-ci offrent des débouchés professionnels dans des domaines très variés et à tous les niveaux. L'agglomération promeut, enfin, l'apprentissage et aide à la recherche de jobs étudiants, contrats d'alternance ou emplois en communiquant auprès des entreprises et en organisant des événements dédiés, comme le Job Forum. La Région a un vrai rôle de sensibilisation des acteurs économiques à l'intérêt de l'apprentissage avec des mesures incitatives, à l'image de celle en faveur des stages.

THÉMATIQUE 3

Recherche et société



La science est une grande entreprise collective. Elle joue un rôle fondamental dont bénéficie notre société : créer de nouvelles connaissances dans de multiples domaines, améliorer l'enseignement et notre qualité de vie. La prise de conscience et l'engagement du grand public vis à vis de la science, la participation des citoyens, y compris à travers la vulgarisation de la science, sont essentiels pour leur permettre de faire des choix personnels et professionnels éclairés.

Objectif n°1

Soutien à la recherche

Avec 16 000 chercheurs et 4 600 doctorants, le territoire Paris-Saclay est un acteur majeur de la recherche en Île-de-France. Fortement engagée pour la recherche, la Région initie et participe à des dispositifs plébiscités par le monde de la recherche (DIM, SESAME, CPER). Il est essentiel de les poursuivre et d'accroître leur financement, en particulier sur le volet ressources humaines (doctorats, post-doctorats, ingénieurs) mais aussi dans les équipements adaptés aux sciences humaines et sociales. Les chaires d'enseignement et de recherche sont aussi des dispositifs intéressants. Soutenues par des acteurs économiques et/ou institutionnels, elles permettent de répondre à des problèmes sociétaux. Ainsi, l'agglomération soutient les chaires Alliance Economie circulaire et transformation digitale et Anthropolis (mobilités urbaines de demain) portées par CentraleSupélec et l'IRT SystemX. Elle coordonne aussi un consortium d'acteurs privés et publics, économiques et académiques dans le cadre du PIA4. L'enjeu est ici de structurer et sécuriser les services numériques : économie circulaire, transition écologique, mobilités et enjeux relatifs à l'intelligence artificielle.

Il manque, sur le territoire Paris-Saclay (et au-delà, francilien),

d'immobilier dédié à l'accueil de moyen terme : personnalités scientifiques invitées, artistes... Les conditions d'accueil, mais également l'état général de certains bâtiments (rôle important du CPER pour la rénovation) peuvent être un frein au rayonnement international. Il est aussi nécessaire de développer un accueil global des intervenants étrangers, afin que ceux-ci bénéficient d'une véritable expérience tant scientifique que culturelle, en lien avec les acteurs locaux.

Plus généralement, afin de gagner en efficacité, il serait souhaitable, sur le modèle du travail effectué par exemple dans le DIM Patrimoines matériels : innovation, expérimentation et résilience, de favoriser la coopération entre sites universitaires et de soutenir l'interdisciplinarité.

Objectif n°2

L'après projet de recherche

Le rapprochement entre recherche et diffusion des sciences est un véritable enjeu. Il nécessite des financements soutenant l'après-projet. L'université est en train de devenir un acteur majeur de diffusion des sciences, et le secteur économique associé n'est pas structuré. Il faut pouvoir intégrer la diffusion comme composante normale de la recherche.

Le secteur de la recherche est une véritable opportunité pour des acteurs de l'écosystème, au-delà des entreprises qui produiront les produits et services inventés par les chercheurs. En effet, la recherche a besoin d'outils pour se diffuser : vidéo, muséographie, visualisation / représentation 3D, dessin / photographie, audiovisuel ou encore sciences participatives. Aujourd'hui, ce secteur n'est pas organisé. Une cartographie pilotée par la Région serait un véritable atout pour tous ces acteurs.

Il est nécessaire de développer le tourisme scientifique et culturel et de faire du campus Paris-Saclay un « campus visitable ». Cela passe par exemple par la mise en place de panneaux pédagogiques (information sur l'architecture des bâtiments, sur les innovations environnementales menées sur le plateau, sur les prototypes ou innovations technologiques dans l'espace public), la création d'un livret d'accueil spécifique à chaque type de public, le développement d'une signalétique commune. Cela permettrait tout à la fois de créer du lien entre campus et ville, que les habitants puissent s'approprier les espaces et de montrer l'opportunité pour les jeunes et leurs familles de vivre à côté de cet écosystème. On pourrait ainsi organiser des visites du campus dès l'enseignement primaire.

Objectif n°3

Lutte contre la désinformation

La crise sanitaire a révélé la force de frappe des créateurs de « fake news » qui ont su s'approprier l'outil que constituent les réseaux sociaux. La vulgarisation, l'augmentation de la culture scientifique (label SAPS, AAP régional Science pour tous, plan sciences et technologie, MISS...), notamment des plus jeunes, sont indispensables.

La création d'une Question d'Intérêt Majeur dédiée aux fake news, à l'image de celle sur les écosystèmes religieux et territoires identitaires par exemple, serait intéressante. Le territoire dispose de vrais atouts dans ce domaine qui seraient tout à fait mobilisables pour traiter cette question (notamment les graduate schools « Métiers de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur », « Humanités – sciences du patrimoine », ...).

Il est indispensable de mieux connecter le milieu de la recherche et la société civile. Ainsi, les boutiques de sciences (science shops), qui mènent des recherches scientifiques indépendantes et participatives en réponse aux préoccupations formulées par les citoyens et la société civile locale, sont un vecteur majeur pour donner confiance en la science et pour imaginer des solutions nouvelles aux problématiques d'un territoire.

Les associations science et société jouent un grand rôle dans la lutte contre la désinformation et la diffusion des sciences en général. Elles ont besoin de soutiens pérennes et d'être accompagnées pour franchir l'étape numérique.

La loi Égalité et citoyenneté de 2017, qui a généralisé la mise en place d'un dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant, mais aussi les services civiques sont des outils précieux pour diffuser la culture scientifique, qu'il faut impérativement soutenir.

Objectif n°4

Sciences ouvertes

La diffusion obligatoire de 100 % des publications à l'horizon 2030 est une condition nécessaire mais non suffisante à l'ouverture des sciences. Il faut considérer les sciences ouvertes au sens large. Il serait utile que la Région soutienne l'adoption de bonnes pratiques de sciences ouvertes (élaboration de plans de gestion des données, charte de réutilisation de celles-ci...). De même, la Région pourrait contribuer à donner une meilleure visibilité aux communautés scientifiques : référencement des financements franciliens, production d'une cartographie des plateformes en ajoutant l'information de géolocalisation sur les équipements financés / renouvelés (DIM, CPER, SESAME). Enfin, et la Loi relative à l'égalité et à la citoyenneté peut être un bon biais, les étudiants ont un rôle à jouer en diffusant leurs savoirs auprès du grand public (animation d'ateliers dans les écoles ou auprès du grand public, animation d'expositions...).

Objectif n°5

Europe

Il est possible d'accroître la visibilité internationale de Paris-Saclay. Cela passe par des projets tels que l'European University Alliance for Global Health (EUGLOH) mais aussi par l'identification de partenaires industriels intéressés ou déjà engagés dans des projets européens. Cela n'est pas aisé et nécessite un appui de la Région, afin de conforter le rôle du territoire dans le réseau Intelligent Cities Challenge, soutenir les candidatures à des projets européens dans la continuité des projets menés dans le cadre de France 2030 (contribution à la rédaction des work programmes de la Commission européenne).

Cela passe, plus généralement, par la production de cartographies stratégiques mettant en avant les forces du territoire (« benchmark de site »).

THÉMATIQUE 4

Attractivité et mobilité internationale

Objectif n°1

Facilitation de la mobilité étudiante et doctorants sortante

La Région promeut la mobilité des étudiants et des docteurs, moteur de l'attractivité et du rayonnement du territoire francilien. Mais la mobilité internationale aujourd'hui a changé, elle s'inscrit dans un environnement totalement nouveau, face à des structures institutionnelles nouvelles et des exigences nouvelles. Les mobilités virtuelles et hybrides sont à considérer, (évolution du panorama de la mobilité étudiante) de même que la partie numérique associée à celle-ci (compétences, équipement, accès au numérique des établissements...).

La mobilité sortante, malgré les aides mises en place par la Région, relève trop souvent d'une démarche proactive de l'étudiant ou du doctorant. Les établissements doivent inciter davantage à cette mobilité et ceci passe aussi par des soutiens financiers, notamment pour les mobilités courtes. La langue constitue encore trop souvent un frein pour de nombreux étudiants, même si des applications d'apprentissage telles que Quioz sont un excellent levier. La formation est, dans ce domaine, plus que jamais nécessaire.

Objectif n°2

Facilitation de la mobilité étudiante et doctorants entrante

Il est nécessaire de mieux accueillir les étrangers. Promouvoir la mobilité entrante nécessite, au-delà de l'aide pour trouver un logement ou les démarches administratives (renouvellement des titres de séjour, ouverture d'un compte bancaire...), un accompagnement en termes culturels pour les étudiants, les chercheurs et leur famille. En effet, pour les chercheurs, le point le plus fréquemment cité comme bloquant est l'accueil des familles : emploi du conjoint, scolarisation des enfants en écoles internationales, apprentissage du français, bien que la présence du lycée franco-allemand de Buc et la création du Lycée international de Palaiseau sont de bons signaux. Cela passe par des cours de langue, de l'aide pour trouver un emploi ou pour des sorties culturelles... Concernant le logement, un système de caution immobilière serait très utile. La Région a un rôle à jouer dans ces domaines. On constate également certains angles morts dans la politique de soutien à la mobilité, comme les programmes courts de mobilité et l'alternance (même défi du double logement que pour certains étudiants franciliens), ou les instituts de formation en soins infirmiers pour lesquels il n'existe pas de financement dans le programme Erasmus. Au-delà, la baisse de la prise en charge par l'État des frais universitaires pour les étudiants extra-communautaires peut les dissuader de choisir la France.

La pandémie a révélé la précarité de beaucoup d'étudiants et à fortiori des étudiants étrangers. L'attribution de bourses est trop limitée, les horaires de cours ne sont souvent pas adaptés à des jobs étudiants et les charges sociales sont très élevées. Il y a lieu de prendre exemple à sur le Danemark ou le Canada où l'alternance est particulièrement valorisée, et de promouvoir l'emploi des jeunes diplômés au sens large. L'expérience de Science Accueil est ici un atout majeur, d'autant que certains pays sont mieux préparés que d'autres, tant en termes financiers que linguistiques. Mais la démarche proactive de faire connaître les dispositifs existants est coûteuse, et donc se limite plus souvent à une démarche réactive. Or, il est important de communiquer plus à l'étranger, notamment sur les chaires d'excellence ou les bourses doctorales, de travailler formellement en synergie avec Campus France. De manière générale, il y a un réel besoin de clarifier les responsabilités et de mieux identifier les acteurs.

Objectif n°3

Attractivité et concurrence internationale

L'attractivité du territoire est soutenue par la comparabilité des cursus (bien meilleure depuis le processus de Bologne et la modification de certains diplômes - BUT, bachelor, organisation de l'Université Paris-Saclay en graduate schools...), les classements internationaux (notamment ARWU pour l'Université ou QS pour l'Institut Polytechnique de Paris), le développement d'initiatives comme l'université européenne EUGLOH ou le label « Bienvenue en France ». Néanmoins, pour les entreprises étrangères cherchant à co-investir dans la recherche académique, le maillage des territoires et des responsabilités manque de lisibilité, les démarches d'obtention de financements reste complexe, malgré l'existence de guichets de coordination comme invest in France.

Il est nécessaire que la Région accompagne davantage les entreprises et administrations dans l'obtention de financements européens. Il est en effet difficile de recruter des chargés d'affaires Europe sachant monter ce type de projets et permettant d'agir de manière plus autonome.

Réaffirmer le rôle et la spécificité du territoire en soutenant le tourisme scientifique et la marque de territoire actuellement en cours de mise en place « Welcome in Paris-Saclay » est un véritable enjeu. La Région peut bénéficier de ces marques territoriales totem. La Région pourrait également soutenir les projets type Studium, dédié à la communauté universitaire, véritable point d'accès à de multiples services dédiés notamment à la vie étudiante. Un autre vecteur d'attractivité serait le développement de la culture internationale au sens large en France : anglicisation des formations, traduction à minima en anglais des sites institutionnels... À ce titre, les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 constituent une véritable opportunité pour progresser.

THÉMATIQUE 5

Transition écologique

Le précédent Schéma ne comportait pas de volet transition écologique. Or, il est indispensable de la positionner à la base du SRESRI, comme socle transversal sans lequel le reste ne sera pas réalisable.

Objectif n°1

Développer la formation et l'échange de bonnes pratiques

Il est nécessaire de promouvoir la construction d'un socle de connaissances commun à tous les franciliens. Cela passe bien sûr par la formation des étudiants à la manière du SPOC « Enjeux de la transition écologique » de l'Université Paris-Saclay, obligatoire pour tous les étudiants en licence.

En outre, cette sensibilisation des étudiants, toutes filières confondues (universitaires comme professionnelles) ne peut avoir lieu si les enseignants n'ont pas, eux-mêmes, été formés. Il est donc nécessaire d'inventorier les ressources pédagogiques permettant de mettre en œuvre une communauté de savoirs et d'instituer des temps dédiés obligeant les enseignants et les étudiants à se former. Un autre vecteur de formation serait aussi l'animation et la coordination d'un réseau d'acteurs à l'échelle d'un territoire pour tous les établissements, permettant les échanges de bonnes pratiques. Le rôle de pilotage de la Région est particulièrement pertinent. En organisant des réunions régulières d'acteurs, ceux-ci auraient connaissance des initiatives existantes et pourraient identifier les ressources nécessaires pour se former et réaliser leurs projets en termes de transition écologique. La rencontre des différents établissements d'ESR avec des propositions concrètes, des ressources mises à disposition et une communauté de savoirs active pourrait inciter ces derniers à construire une politique d'établissement en faveur de la transition écologique.

Objectif n°2

Agir pour des campus plus durables

La durabilité des campus rejoint la question des conditions d'enseignement. Les établissements d'enseignement supérieur se doivent d'être exemplaires pour envoyer des bons signaux à leurs étudiants et personnels, que ce soit en termes d'entretien du patrimoine (de nombreux bâtiments d'enseignements construits dans les années 70-80 nécessitent d'être rénovés), de verdissement des espaces extérieurs (accroissement de la biodiversité), de restauration (circuits courts, alimentation biologique), de mobilités, ou d'économie circulaire. La Région pourrait ainsi fournir un accompagnement financier, technique et de connaissances afin de développer les campus durables.

Objectif n°3

Inciter à la création d'associations locales territoriales

À nouveau, la question de mise en relation des acteurs est essentielle. Les structures disposent d'expertise mais travaillent beaucoup en silos. L'élaboration d'une feuille de route de la transition écologique, co-construite entre collectivités, établissements d'ESR et recherche et État, dans le cadre d'une association locale territoriale (à l'image de CY Campus), serait un gage d'efficacité. Cela permettrait de faire le lien avec les projets de territoire, d'inciter étudiants et enseignants à participer aux projets territoriaux (PCAET), qui les impactent au quotidien en tant qu'habitant ou utilisateur. Les étudiants pourraient proposer eux-mêmes des projets (en complémentarité de ceux financés dans le cadre de la CVEC), valorisés dans leurs cursus. Il serait par ailleurs intéressant d'envisager l'organisation de forums réguliers et sanctuarisés pour que les étudiants aient l'occasion, dans le cadre de leur cursus, de rencontrer les instituts nationaux comme le CEREMA ou l'ADEME.

Objectif n°4

Promouvoir la recherche et conditionner les financements à une étude d'impact environnemental

De manière générale, un soutien accru à la recherche sur les enjeux de transition écologique, en mettant l'accent sur la transversalité de ce sujet, est indispensable. Pour que le territoire francilien réussisse sa transition, les financements, de même que la valorisation des contributions, doivent être accrus. La Région doit privilégier les projets à impact fort et immédiat qui entraînent un vrai changement.

Le financement des projets devrait être conditionné à une analyse de leur impact environnemental pour en vérifier l'adéquation avec la transition écologique. Des méthodes existent pour analyser l'impact environnemental de ses actions (analyse de cycle de vie, poids carbone, etc.). Il serait utile de les promouvoir au niveau francilien. En outre, chaque collectivité pourrait s'engager à réaliser l'évaluation climat de son budget et ainsi orienter ses dépenses le plus possible vers la transition climatique.

Objectif n°5

Favoriser les liens entre monde universitaire et territoires

Encourager les projets partenariaux avec les acteurs du territoire est essentiel. C'est ce sur quoi travaille l'agglomération (participation à l'Alliance Economie circulaire par exemple) ou en coordonnant les acteurs dans le cadre d'un consortium et de coordination de projets structurants dans le cadre de France 2030 ou de projets européens.

S'appuyer sur l'écosystème local (territoire, association d'étudiants, etc.) pour proposer des projets, étudiants et de recherche, concrets à mise en œuvre rapide est une excellente opportunité. Cela passe notamment par le financement de contrats d'apprentissage et de CIFRE sur les sujets de transition écologique.

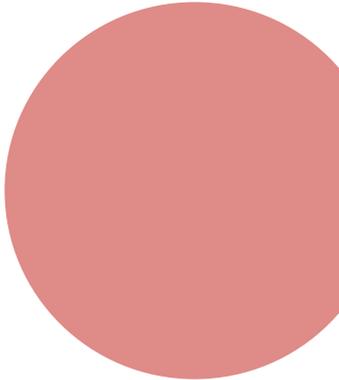
Cela implique aussi de construire un socle de connaissances sur le fonctionnement des organisations (collectivités territoriales, monde de la recherche) pour permettre aux partenaires de comprendre les compétences et systèmes de décisions respectifs.



Conclusion

Si l'Enseignement supérieur et la Recherche est historiquement une compétence étatique, l'investissement des territoires dans ce domaine ne se dément pas, année après année.

La coexistence de nombreux établissements et de l'agglomération Paris-Saclay est, en effet, une opportunité de créer de la valeur. En tant qu'acteur territorial à part entière, le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche permet de faire avancer la société de la connaissance et aide le territoire à s'adapter aux défis d'aujourd'hui et de demain. L'agglomération contribue, quant à elle, à façonner un écosystème favorable à l'innovation. Par sa position à l'interface du monde académique et des acteurs socio-économiques, tout en étant en contact direct avec ses habitants, elle a un rôle de facilitatrice et constitue un terrain d'expérimentation pour innover.



Seule la construction d'un projet stratégique partagé entre le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et les territoires permettra de répondre aux défis demain. C'est avec cette conviction que l'agglomération renforce chaque jour ses liens avec les établissements du territoire et travaille à l'élaboration d'une convention affirmant la volonté de chacun d'unir ses forces et compétences dans l'intérêt de tous.

Remerciements

L'agglomération Paris-Saclay remercie l'ensemble des partenaires ayant participé à la démarche et tout particulièrement :

- Les membres représentant le CODEV
- Les services de l'agglomération
- CentraleSupélec
- L'École Normale Supérieure Paris-Saclay
- EDF R&D
- L'EPAPS
- La French Tech Paris-Saclay
- Le Lycée Parc de Vilgénis
- Incuballiance
- L'Institut Polytechnique de Paris
- L'ONERA
- La SATT
- Science Accueil
- Synchrotron Soleil
- Les étudiants de l'Université Paris-Saclay et leurs représentants

JUIN 2022

CONTACT

mathilde.gourraud@paris-saclay.com

PARIS ●
SACLAY
Communauté d'agglomération

